

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26160**

Intitulé

Comptable taxateur(trice) notarial

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut des métiers du notariat (IMN) de Poitiers

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314p Organisation des services comptables et de gestion, 345t Instruction, plaidoirie, élaboration des documents juridiques et notariaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le comptable-taxateur notarial (CTN) intervient à chaque étape des processus nécessaires à la réalisation de l'acte notarié en collaboration avec les autres membres de l'étude. Il est également en charge des opérations de gestion habituelle de l'entreprise spécifique qu'est l'office notarial en respectant la réglementation liée au statut d'officier public du notaire.

Le CTN effectue les tâches suivantes :

- En comptabilité client : enregistrement des mouvements comptables, affectation des écritures comptables, consignation et déconsignation des comptes clients, taxation des actes notariés, solde des comptes clients, gestion locative,

- En comptabilité étude : gestion de la comptabilité, gestion des dépôts, gestion sociale de l'étude.

En comptabilité client : capacité à :

Passer les écritures, distinguer prix, frais, émouvements et taxes, affecter les bonnes sommes aux bons comptes, gérer les délais d'enregistrement, gérer la consignation et la déconsignation, distinguer les actes et la taxation y afférente, déterminer l'assiette de taxation, établir la pré-taxe et la taxe définitive, établir quittances et reçus, calculer fermages et loyers,

Enregistrer les mouvements comptables, utiliser le logiciel spécifique, éditer les documents comptables, les analyser, préparer l'inspection, préparer les bordereaux de dépôt, appliquer la convention collective du notariat, établir les feuilles de paye, calculer les cotisations sociales, patronales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le milieu notarial (études, conseils régionaux, chambres interdépartementales, CRPCEN)

Comptable-taxateur notarial

Caissier

Aide-comptable

Inspecteur comptable du Conseil Régional des Notaires, de la chambre interdépartementale ou de la CRPCEN

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

Réglementation d'activités :

Loi du 25 Ventôse An XI

Ordonnance du 2 novembre 1945

Décret du 5 juillet 1973

Décret du 8 mars 1978 et ses modifications

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Gestion des actes notariés avec la clientèle : enregistrement des mouvements comptables, affectation des écritures comptables, consignation-déconsignation, taxation des actes, soldes des comptes clients, gestion locative,

Gestion de la comptabilité étude : gestion de la comptabilité étude, gestion des dépôts, gestion sociale de l'étude,

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Président : le magistrat présidant le Conseil d'Administration Membres : - 1 inspecteur comptable du Conseil Régional, - 2 notaires en exercice, - 2 comptables-taxateurs en exercice, - 1 expert-comptable en exercice,
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	

Par candidature individuelle	X	Président : le magistrat présidant le Conseil d'Administration Membres : - 1 inspecteur comptable du Conseil Régional, - 2 notaires en exercice, - 2 comptables-taxateurs en exercice, - 1 expert-comptable en exercice,
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Président : le magistrat présidant le Conseil d'Administration Membres : - 1 inspecteur comptable du Conseil Régional, - 2 notaires en exercice, - 2 comptables-taxateurs en exercice, - 1 expert-comptable en exercice,

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Comptable taxateur(trice) notarial" avec effet au 01 juin 2012, jusqu'au 07 juin 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2012 : 10 étudiants ayant validé la formation
2013 : 10 étudiants ayant validé la formation
2014 : 15 étudiants ayant validé la formation
2015 : 20 étudiants ayant validé la formation

Autres sources d'information :

site de la profession : notaires.fr
Site de l'IMN : centre-formation-notaires.fr

Lieu(x) de certification :

IMN de POITIERS
Téléport 4
Avenue Thomas Edison
86960 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

32 rue Richelei
37000 TOURS

Historique de la certification :